

RCS : NANCY Code greffe : 5402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00498 Numéro SIREN : 793 467 259 Nom ou dénomination : 60fps

Ce dépôt a été enregistré le 15/02/2024 sous le numéro de dépôt 1282

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

Je soussigné **Sylvain TRAN HUU LOI**

Agissant en qualité de gérant de la société **60fps**

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros

Ayant siège social : 39 rue Jeanne d'Arc, 54000 NANCY

Immatriculée 793 467 259 RCS NANCY

- Certifie que les documents comptables de l'exercice clos le **31 mars 2023** transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale ordinaire ou par l'associé unique.
- Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à la société :

KPMG AVOCATS

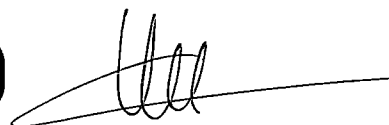
2 rue Pierre Simon de Laplace

BP 65811

57070 Metz

Signature :





60FPS

Actif		Au 31/03/2023			Au 31/03/2022	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement	74 256	74 256	0	7 405
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	74 256	74 256	0	7 405
		Terrains				
		Constructions				
	Immobilisations financières ⁽¹⁾	Inst. techniques, mat. out. industriels				
		Autres immobilisations corporelles	288 746	208 615	80 130	14 009
		Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	288 746	208 615	80 130	14 009
	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations	900		900	900	
	Créances rattachées à des participations	212 771		212 771	227 671	
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	3 080		3 080	600	
TOTAL		216 751		216 751	229 171	
Total de l'actif immobilisé		579 753	282 871	296 881	250 585	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
	TOTAL					
	Avances et acomptes versés sur commandes				5 000	
	Créances ⁽²⁾	Clients et comptes rattachés	520 866		520 866	374 940
		Autres créances	445 824		445 824	154 332
		Capital souscrit et appelé, non versé				
	TOTAL		966 691		966 691	529 272
Divers	Valeurs mobilières de placement	315 293	136 978	178 315	63 768	
	(dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	673		673	5 357	
TOTAL		315 967	136 978	178 988	69 125	
Charges constatées d'avance		3 562		3 562	7 215	
Total de l'actif circulant		1 286 221	136 978	1 149 242	610 612	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		1 865 974	419 850	1 446 123	861 198	
Renvois :						
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières						
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients		

60FPS

Passif		Au 31/03/2023	Au 31/03/2022
Capitaux propres	Capital (dont versé : 5 000)	5 000	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	500	500
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	204 556	204 556
	Report à nouveau	-83 193	-300 418
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	348 535	217 225
	Situation nette avant répartition	475 398	126 863
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total	475 398	126 863
	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total		
	Total		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Dettes	Total		
	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	107 887	151 523
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Total	107 887	151 523
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)	2 160	2 160
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 869	16 941
	Dettes fiscales et sociales	781 499	563 709
Produits constatés d'avance	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	15 310	
	Instruments de trésorerie		
	Total	860 678	580 651
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	970 725	734 335
	Écart de conversion passif		
	TOTAL DU PASSIF	1 446 123	861 198
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	14 862	45 156
	à moins d'un an	953 702	687 018
	(3) dont emprunts participatifs	48 558	46 969

k p m a

SARL 60FPS

Annexe de base aux comptes de l'exercice clos-le 31/03/2023

Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice	1
1.1. Evénements principaux.....	2
1.2. Principes, règles et méthodes comptables	2
2. Informations relatives au bilan.....	3
2.1. Actif	3
2.1.1. Immobilisations incorporelles.....	3
2.1.2. Immobilisations corporelles.....	3
2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice	3
Augmentations	3
Diminutions	3
2.1.3. Immobilisations financières	4
Augmentations	4
Diminutions	4
2.1.4. Produits à recevoir	4
2.1.5. Créances	5
2.2. Passif.....	6
2.2.1. Capitaux propres	6
2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres.....	6
2.2.2. Dettes financières et autres dettes	7
2.2.3. Charges à payer	8
3. Informations relatives au compte de résultat	9

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2. Immobilisations corporelles

2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	29 313	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	52 724	-	5 099
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

2.1.3. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebutis
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence. ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	14 900
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	2 480	-	-

2.1.4. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	8 424
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	371
Etat	-
Divers	-
TOTAL	8 795

2.1.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		212 771	-	212 771
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		3 080	-	3 080
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		520 867	520 867	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		130 292	130 292	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		371	371	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	117 044	117 044	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		-	-	-
	Débiteur divers		198 117	198 117	-
Charges constatées d'avance		3 562	3 562	-	
TOTAL		1 186 105	970 254	215 851	

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	5 000	-	-	5 000
Primes, réserves et écarts	205 057	-	-	205 057
Report à nouveau	-300 419	217 225	-	-83 193
Résultat	217 225	131 310	-	348 535
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	126 863	348 535	-	475 398

Le capital est composé de 5000 parts sociales de 1 euro de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	48 559	48 559	-	-
- A + d'1 à l'origine	59 329	44 466	14 863	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	63 869	63 869	-	-
Personnel et comptes rattachés	62 893	62 893	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	204 387	204 387	-	-
Impôts sur les bénéfices	35 065	35 065	-	-
TVA	460 856	460 856	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	18 298	18 298	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	15 310	15 310	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	968 566	953 703	14 863	-

2.2.3. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	49 067
Charges sociales provisionnées	18 674
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	90
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	29 328
RRR à accorder, avoirs à établir	15 310
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	9 650
Autres charges fiscales	3 315
Divers	-
TOTAL :	125 434

3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendue :			
- Biens	-	-	-
- Services	2 316 190	-	2 316 190
Chiffre d'affaires net	2 316 190	-	2 316 190

60fps
Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : 39 rue Jeanne d'Arc, 54000 NANCY
793 467 259 RCS NANCY

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 29 SEPTEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois,
Le 29 septembre,
A 14 heures,

Monsieur Sylvain TRAN HUU LOI, demeurant 8 rue du Champ Cailloue, 54840 BOIS DE HAYE,

Propriétaire de la totalité des 5 000 parts sociales de 1 euro composant le capital social de la société 60fps,

Associé unique et seul gérant de ladite Société,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, Monsieur Sylvain TRAN HUU LOI, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2023. La Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2023,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Rémunération de la gérance,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39,4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élevant à 348 535,01 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	348 535,01 euros
En totalité à l'absorption des pertes antérieures	83 193,15 euros
Le solde :	265 341,86 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 469 898,39 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME DÉCISION

Conformément aux dispositions des articles L. 223-19 et R. 223-26 du Code de commerce, la présente décision fait mention de la convention qui a été conclue au cours de l'exercice écoulé :

CONVENTION UNIQUE

Personne concernée : SCI ST IMMO (RCS NANCY 810 201 970) dont Monsieur Sylvain TRAN HUU LOI est gérant associé :

- La SCI ST IMMO a loué à notre Société des locaux à usage de bureau, moyennant un loyer H.T. de 36 151 euros au titre de l'exercice clos le 31 mars 2023.

QUATRIEME DÉCISION

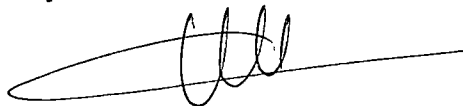
L'associé unique décide de ratifier la rémunération perçue en sa qualité de gérant, au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023, qui s'est élevée à un montant de 438 027,37 euros, outre la prise en charge par la Société des cotisations sociales assises sur sa rémunération en qualité de gérant qui se sont élevées à un montant total de 18 722,01 euros, et le remboursement de son avantage en nature « voiture » d'un montant de 13 171,68 euros.

CINQUIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

**Associé unique et Gérant
Sylvain TRAN HUU LOI**



60fps
Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : 39 rue Jeanne d'Arc, 54000 NANCY
793 467 259 RCS NANCY

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 29 SEPTEMBRE 2023**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023**

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élevant à 348 535,01 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	348 535,01 euros
En totalité à l'absorption des pertes antérieures	83 193,15 euros
Le solde :	265 341,86 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 469 898,39 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance
Sylvain TRAN HUU LOI

